

Démarche : Aide aux propriétaires bailleurs : Remise en marché d'un logement vacant – Engagement de votre dossier

Organisme : Communauté de communes - Vallespir

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>

Formulaire

Engagement de votre dossier

Cette démarche dématérialisée permet de déposer en toute sécurité les pièces essentielles pour constituer votre dossier de demande d'aide.

Elle vise à accompagner les propriétaires bailleurs dans le suivi de leur demande d'aide auprès de la Communauté de Communes du Vallespir (CCV) pour la remise en location d'un logement actuellement vacant. Elle a pour objectif de faciliter les démarches administratives des bailleurs et de sécuriser l'ensemble des étapes nécessaires à l'instruction du dossier.

Grâce à cette démarche, vous pourrez transmettre l'ensemble des pièces obligatoires à fournir au service Habitat de la CCV, afin de permettre l'instruction de votre demande d'aide dans les meilleures conditions.

Mail du demandeur

Numéro de téléphone du demandeur

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Si le demandeur est une personne morale : Extrait K-BIS

Merci de fournir un extrait K-bis.

Adresse du bien immobilier qui fait l'objet de la demande d'aide

Aide aux propriétaires bailleurs : Remise en marché d'un logement vacant – Engagement de votre

Référence cadastrale du logement

Description du projet faisant l'objet de la demande d'aide

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie recto/verso de la Carte Nationale d'Identité (CNI) du demandeur

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Taxe foncière des deux dernières années

Merci de fournir les avis de taxe foncière des deux dernières années du logement, attestant de sa vacance.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document attestant la propriété du bien

Merci de joindre un document qui prouve que vous êtes propriétaire du logement (Taxe foncière, acte notarié, compromis de vente, etc.).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Devis des travaux ou des matériaux

Merci de joindre un devis des travaux prévus ou, si le demandeur réalise lui-même les travaux, un devis des matériaux est nécessaires.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Relevé d'Identité Bancaire (RIB) du demandeur

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Bail de location (meublé ou non meublé) à l'année.

Bail de location (meublé ou non meublé) conclu pour une durée d'un an. Ce bail doit être prérempli, à l'exception des informations relatives au futur locataire.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation sur l'honneur d'engagement de location du logement

Document à fournir par les demandeurs, attestant qu'ils loueront le logement à titre de résidence principale pendant au moins un an, dans le cadre d'un bail meublé ou non meublé.

Ce document est à demander auprès de la CCV.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Documents attestant que le logement a été construit avant le 1er janvier 1983.

Seuls les logements construits avant le 1er janvier 1983 sont éligibles à l'aide pour la remise sur le marché d'un logement vacant depuis plus de deux ans. Un document justifiant que la construction du logement est antérieure à cette date est donc nécessaire.